

Amicale des **A**nciens **É**lèves de l'**É**cole **N**ormale d'**I**nstituteurs à **D**ouai

- :- :- :- :- :- :-

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du **2 avril 2023**

1. Accueil du Président

« Chers collègues, je voudrais tout d'abord vous remercier d'être venus nombreux à cette assemblée générale annuelle qui va précéder l'apéritif et le banquet des retrouvailles sans oublier le dépôt de gerbe au monument aux morts en souvenir de nos anciens morts pour la France. Je suis personnellement très heureux d'être ici aujourd'hui. C'est la première fois que je préside cette amicale dans nos locaux, j'espère que ce n'est pas la dernière, puisque nous avons dû nous exiler d'abord deux ans sans assemblée générale pour cause de Covid et la troisième année, l'an dernier, nous avons dû nous réunir mais l'Ecole Normale, je n'arrive pas à dire Lycée d'Excellence, nous était interdite pour cause de Covid ! Pour ceux qui étaient là, nous nous sommes réunis au Volubilis. C'était bien mais c'est mieux ici ! Donc je suis heureux de vous retrouver ici. J'aurais aimé qu'on soit un peu plus nombreux puisque nous serons 56 au banquet, épouses comprises. C'est malheureusement le record minimum ! Nos camarades filles ne sont que 40. Au sujet des relations avec les filles, je sais que beaucoup souhaiteraient un rapprochement voire une fusion. Nous leur avons proposé de faire banquet commun, au moins, mais comme elles font leur assemblée générale dans un autre lieu et que, pour certaines, elles ont des problèmes de mobilité elles ont souhaité garder un lieu de

retrouvailles unique pour l'assemblée générale et le repas. Je voudrais en priorité réparer une erreur. Vous avez lu dans le bulletin que Stéphan Marcinkowski était démissionnaire de l'amicale pour raison de santé. Ce n'est pas tout à fait exact. Stephan, pour raison de santé, a démissionné de la présidence mais reste membre du conseil d'administration...

Je ne vous ai pas présenté M. Chéreau, Maire de Douai, à qui je donnerai la parole en fin de réunion sauf s'il souhaite intervenir plus tôt en fonction de ses obligations ! L'ordre du jour prévoit l'adoption du rapport d'activité, l'adoption du rapport financier, les élections au conseil d'administration et les questions diverses. Voilà le programme proposé.

Nous attendons aussi la visite de Mme Martin, présidente des amicales garçons et filles réunies d'Arras, mais comme elle a été invitée par les filles elle nous rejoindra chez nous ensuite si elle en a le temps. Je ne parlerai pas des difficultés que nous avons eues à nous réunir ici mais nous avons connu l'École Normale ouverte et nous sommes dans un lycée « blockhaus » ! Rentrer dans le lycée d'excellence devient un parcours du combattant !... Le lycée d'excellence, ce n'est pas l'École Normale ! Nous ne sommes plus « maîtres des lieux », nous ne sommes que des invités... Sur ces mots d'entrée, je vous souhaite encore la bienvenue. J'aurais aimé qu'on soit plus nombreux puisque nous serons 56 au banquet. Nous sommes 140 adhérents plus tous ceux qui sont actuellement relancés... L'amicale ne survit pas, elle vit et durera longtemps encore !

Je donne la parole à notre secrétaire adjoint qui va vous présenter le rapport d'activités.»

2. Vote des différents rapports :

a) rapport d'activités lu par Paul MAJOWSKI,
secrétaire adjoint

Nous nous souvenons des difficultés engendrées par la pandémie : l'AG du 5 avril 2020 a été annulée. L'AG de 2021 n'a pas pu être envisagée.

En 2022 le conseil d'administration s'est réuni quatre fois :

Le 26 janvier

Le 3 avril (CA et AG)

Le 29 juin

Le 16 novembre

CA du 26 janvier 2022 : il s'est déroulé à Lewarde salle Henri Martel grâce à André Léger (le lycée Edgar Morin n'étant pas disponible) en présence de Mme LEBLANC et Mme CABOCHE, de l'amicale des filles. Mme MALEXIS est excusée pour raison de santé. Il convient de rappeler que Stéphan MARCINKOWSKI est lui aussi absent à cause de gros soucis de santé.

L'avenir de l'amicale est évoqué, la fusion des deux amicales ENG et ENF est envisagée et même souhaitée d'après les courriers et messages reçus. Elle ne sera possible qu'après consultation du CA des filles.

La cotisation est fixée à 25€ avec la possibilité d'une participation volontaire.

Le courrier reçu par Jean-Marie DEVAUX ne signale aucun acte de candidature aux différents postes libérés ou libérables.

La date du 2 avril 2023 est retenue pour le CA et l'AG au restaurant Volubilis de Douai. Les AG amicale filles et amicale garçons seront séparées du banquet.

Le 18 mars, Didier DELÉCOLLE rencontre Mme LEBLANC et Mme CABOCHE à l'école Charles Gounod, La Clochette Douai pour établir les plans de table au restaurant Volubilis le 3 avril 2023.

CA et AG le 3 avril 2022 : au restaurant Volubilis de Douai.

Michel BONFILS accepte d'assurer la présidence pour la survie de l'amicale, élu à l'unanimité.

Les postes à pourvoir ne reçoivent aucune candidature après appel sur le blog.

Les trois postes arrivés à échéance sont renouvelés (Bernard COGET, Michel WENCEL et André LÉGER). Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité pour l'Amicale des anciens élèves de l'École Normale d'Instituteurs du Nord à Douai.

La nouvelle adresse du siège social est : Amicale ENG -Lycée d'excellence Edgar Morin 264 rue d'Arras 59500 DOUAI.

CA du 29 juin 2022 : Il a lieu au lycée d'Excellence Edgar Morin en présence de M. BALLART chargé d'archives, référent RGDP INSPE – Direction des données personnelles et des archives à Villeneuve d'Ascq. Il évoque la conservation des archives. Les livres de la salle DELVIGNE sont stockés à part. Il présente le projet de la journée européenne du patrimoine prévue le 17 septembre 2022 à l'INSPE rue d'Esquerchin.

Bilan de la journée du 3 avril 2022 :

Bilan financier par Alain CARRÉ et Michel WENCEL.

L'obtention d'un identifiant et d'un mot de passe à la banque postale permettront d'établir un compte d'exploitation. Bernard COGET propose ses services. La prochaine AG est fixée au 2 avril au Lycée d'Excellence avec éventuellement la présence des filles.

Les 17 et 18 septembre 2022 : Déroulement des journées européennes du patrimoine. L'exposition évoque la vie des normaliens et des normaliennes et rend hommage à Jean Joly. Les documents et le panneau sont réalisés avec l'aide d'André PRUVOST et du fils de Jean Joly.

11 novembre : commémoration de l'Armistice au lycée Edgar Morin en présence de nombreuses personnalités représentant le lycée, la municipalité, l'inspection primaire, la direction de l'école annexe et les deux amicales. Un hommage est rendu à Monsieur Alain Natali disparu le 10 octobre 2022 et qui avait participé à la commémoration du 11 novembre 2019.

15 novembre 2022 : Champion d'orthographe, "Ambassadeur de la Langue française" selon l'AMOPA , Christian Lelièvre, promo 55-59, a reçu la cravate de Commandeur dans l'ordre des palmes académiques le 15/11/2022 à Douai, salle d'Anchin. Il a proposé ses dictées à Avesnes-sur-Helpe le 20/04/2022 et le 29/11/2022, Habarcq Avesnes-le-Comte le 1/10/2022, Gommegnies le 12/11/2022, Petite-Forêt le 26/11/2022.

CA du 16 novembre 2022 :

Le banquet au restaurant du Volubilis n'a pas été satisfaisant et cher (50 €). Nous ferons appel à Monsieur Cabre pour le banquet du 2 avril 2023.

Jean-Marie DEVAUX est félicité pour l'excellent bulletin N° 119. La liste des articles prévus est détaillée. Les directives sont données pour l'organisation du repas : plan de table, préparation de la salle, étiquettes et plaquettes du menu, service à l'apéritif. Le menu proposé : tartare de saumon, filet mignon au Maroilles, trio de fromages et dessert au tarif de 42€. La prochaine réunion du CA au lycée Edgar Morin le mercredi 25 janvier à 14h. La survie de l'amicale fera l'objet d'un édit de la part de Michel BONFILS.

Avant de procéder au vote de ce rapport, Michel Bonfils donne lecture de la liste des derniers décès dont nous avons eu connaissance tout récemment :

Bertrand SENECAUX (52-56)
Gaston BLONDEL (48-52)
Philippe BOURDEAU (64-68)
Jean-Pierre VANDAELE (61-65)
Daniel BOIS (55-59)

Le président propose d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Questions diverses concernant le compte rendu d'activités :

Remarque d'André Léger concernant les perspectives de l'amicale : « Nous avons remarqué que les élèves du lycée d'Excellence ne connaissent pas le passé de l'école dans laquelle ils étudient. Pour eux, l'École Normale ne signifie rien... Proposition a été faite lors de notre CA de contacter la proviseure afin que nous puissions faire une présentation de ce qu'était l'École Normale et l'espoir

que j'ai c'est que les élèves créent une association des anciens élèves du lycée et que nos archives puissent être conservées dans les locaux de l'ex-École Normale. »

Le président ajoute : « Pour compléter ce que vient de dire notre collègue, je pense que le lycée d'Excellence a été une chance pour nous, anciens de l'Ecole Normale, parce que, sans le lycée d'Excellence, les locaux de l'ENG auraient subi le même sort que les locaux de l'ENF !... Le lycée d'Excellence ce n'est pas l'École Normale mais cela a permis aux bâtiments et aux souvenirs, la preuve vous êtes là ! d'être encore présents... »

Sans autre remarque ni question concernant le rapport d'activités, celui-ci est soumis au vote de l'assemblée.

Rapport adopté à l'unanimité.

b) rapport financier

Lecture et commentaire de ce rapport par Alain CARRÉ, trésorier.

« La situation est stable malgré le « coup de massue » que nous a envoyé le Volubilis !...

Bénéfice 2022 : 394,93 €

au 31/12/2022 nous avons 6799 € (CCP et livret de caisse d'épargne)

Actuellement, nous avons reçu 116 cotisations (dont deux ce matin).

C'est tout ce que j'ai à dire. Si vous avez des remarques à faire, n'hésitez pas ! »

Avant de procéder au vote, le président souligne l'énorme travail réalisé par Jean-Marie Devaux au travers

du blog et du site qu'il a mis en place il y a une dizaine d'années ! Cela a permis en particulier de faire une relance récente, à tous les anciens adhérents qui n'étaient pas à jour de leur cotisation.

Réponse de Jean-Marie Devaux : « Il faut saluer le travail de tous les anciens qui collaborent au blog et c'est grâce à celui-ci qu'on peut fournir un bulletin aussi riche et aussi proche des préoccupations qui sont les nôtres !... Certains recevaient leur bulletin sans cotiser, j'ai donc envoyé des mails individuels pour leur rappeler que la cotisation est indispensable si on veut continuer à recevoir un bulletin aussi riche !

Nous avons reçu beaucoup de réponses (de Nouvelle-Calédonie, de l'île de la Réunion, du sud de la France...) à la suite de ces mails, pour dire qu'effectivement le bulletin était le seul lien qui les reliait à la vie de l'Ex-École Normale et qu'ils avaient pris conscience que cette cotisation et l'apport de documents, de photos ou d'anecdotes étaient indispensables pour maintenir ce lien et alimenter le blog qui a 10 ans et qui a produit plus de 560 articles. Nous en sommes aujourd'hui à 266.000 vues !... Nous sommes vus aux Etats-Unis, en Nouvelle-Zélande, en Australie... ce qui permet de montrer que l'amicale est toujours en vie ! »

Sans autre remarque, **le rapport est adopté à l'unanimité.**

Le président adresse ses félicitations aux trésorier, trésorier adjoint et vérificateur aux comptes (B. COGET) pour ce « travail de précision ».

3. Intervention de M. le Maire :

« Merci de votre invitation et de votre accueil, je vous salue toutes et tous et particulièrement ceux que j'ai pu connaître comme douaisiens, comme directeurs d'école à Douai il y a quelques années, il y quelques jours seulement comme co-juré du concours d'éloquence de l'association des membres de l'ordre des palmés académiques. Mon plaisir à être avec vous est d'autant plus grand que c'est un enseignant contrarié qui vous parle !... J'ai mal tourné ! Je sais pourtant tout ce que je dois à des enseignants dont le souvenir m'est encore très cher et que l'envie de suivre m'a taraudé un moment. J'ai pris un autre chemin mais être parmi des enseignants, des pédagogues c'est toujours quelque chose que j'apprécie beaucoup ! Je constate à quel point ces trois années que vous avez passées ici à l'Ecole Normale vous ont marqués ! c'est ce que m'expliquaient vos collègues féminines avec qui j'étais à l'instant et, comme l'a dit le président, vous ne vous réunissez pas au même endroit mais le même jour ! d'où mon léger retard. Ce n'est plus le cas aujourd'hui pour les jeunes qui entrent en formation mais je crois qu'à l'époque vous viviez une vie monastique, pratiquement ensemble 24h sur 24h pendant 3 ans ! » (Précision du président : « Tout était fait pour qu'on ne rencontre pas les filles et ça avait l'effet contraire ! »)

« Je veux croire que certains un peu agiles savaient sauter le mur ! Quand on a vingt ans et qu'il y a des filles de l'autre côté !... Je me dis d'ailleurs en y réfléchissant que, quand je vois la qualité et la solidité de la formation des professeurs à l'époque, je suis un

tout petit peu inquiet de la manière dont on forme les professeurs aujourd'hui, de la baisse de qualité, pas tant sur le fond, sur le socle académique, la maîtrise des connaissances des matières mais sur la formation pédagogique, sur le temps de formation. Bref ! On pourrait épiloguer là-dessus mais le tarissement des vocations est, à mon avis, un sujet pas seulement pour l'Éducation Nationale mais un enjeu majeur pour le pays ! Je referme la parenthèse.

Je reviens sur ce que disait un intervenant tout à l'heure, sur le souvenir de votre passage dans ces murs, c'est vrai que ce serait intéressant de faire vivre cette histoire !...Vous avez beaucoup d'archives, aussi n'hésitez pas si à un moment vous voulez échanger avec les archives de la ville de Douai, organiser à un moment donné une exposition ou solliciter nos associations d'histoire locale comme l'université d'Anchin pour proposer des conférences sur cette histoire de l'École Normale je pense que vous aurez une oreille très attentive ! Voilà, n'hésitez pas à faire vivre ces archives, je pense qu'il y a vraiment des gens intéressés ici à recevoir ce que vous pourriez leur apporter !

Pour terminer sur ces lieux, vous avez dit, M. le président, que l'École Normale des filles avait fini par passer entre les mains du Département. Non, elle y a toujours été ! Et ce bâtiment-ci aussi. Quand vous étiez élèves, à l'époque de l'École Normale, c'étaient déjà des bâtiments départementaux. Le Département, je pense, est un des propriétaires immobiliers les plus importants du territoire. Le Département possède même la préfecture ! Je sais que, de l'autre côté, le Département

travaille sur un projet de promotion pour que l'École Normale de filles, ne redevienne pas une École Normale, mais pour qu'à un moment donné il puisse cesser d'y avoir des petits incendies et y remettre de la vie, probablement du logement. Ce serait le meilleur service à rendre à ce bâtiment. Celui-ci, à priori, est sauvé. La Région y a beaucoup investi et ne devrait pas repartir tout de suite. Ces bâtiments font partie de l'histoire de la ville et autant qu'ils continuent à en faire partie peut-être avec d'autres vocations. Je vais devoir vous quitter pour rejoindre une troisième assemblée générale, cette fois-ci celle des anciens de la gendarmerie ! »

4. Postes à pourvoir au CA :

Rappel : « 5 postes sont à pourvoir mais nous pourrions en élire davantage car nous sommes 11 alors que les statuts nous permettent d'être à 18 ».

Cette année **4 postes sont à renouveler**. Ceux de Michel BONFILS, Didier DELÉCOLLE, Christian LELIÈVRE et Jean-Marie DEVAUX.

1 autre poste est à pourvoir, celui de mon ami Michel RADOUAN (décédé l'année dernière).

Michel BONFILS, Didier DELÉCOLLE, Jean-Marie DEVAUX et Christian LELIÈVRE renouvellent leur candidature.

Suite à l'appel à candidature lancé dans le bulletin et sur le blog aucune candidature n'a été reçue à ce jour.

Michel BONFILS : « Y a-t-il d'autres candidatures parmi

les membres présents ici présents ? Je rappelle que le fait d'être résident douaisien n'est pas une nécessité. La preuve, je ne le suis pas !

Pas d'autre candidat. Nous passons donc au vote. Je vous propose un vote global à main levée. »

Aucune opposition, aucune abstention... **Ces candidatures sont adoptées à l'unanimité.**

Donc messieurs BONFILS, DEVAUX, LELIÈVRE et DELÉCOLLE sont de nouveau membres du conseil d'administration.

Maintenant, j'ai une proposition à vous faire. J'ai parlé de Stéphan MARCINKOWSKI tout à l'heure, notre vénéré président ! ... Moi je n'ai connu que lui, quand je suis entré à l'amicale, Stephan était président... Je suis rentré au conseil d'administration sur une boutade d'ailleurs ! Je me souviens d'un discours de Stéphan lors d'un banquet très chahuté par mes camarades de promo où Stéphan avait dit : « Pour flanquer la pagaille ils sont champions mais pour entrer au conseil d'administration il n'y a personne ! ». Le message a été entendu puisque je suis entré au CA suivi par Michel RADOUAN quelques années plus tard puis par Bernard COGET récemment... Moi qui n'ai connu que Stephan, j'ai proposé qu'on fasse un geste et qu'on élise Stéphan MARCINKOWSKI Président d'honneur à vie de notre amicale ! Je mets aux voix cette proposition.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Pour gagner du temps, ce matin nous avons anticipé le résultat des élections qui viennent de se dérouler. On a

donc fait un conseil d'administration anticipé qu'on vous demande d'entériner.

Avec votre accord, le nouveau bureau est donc, sans surprise :

- Président : Michel BONFILS
- Vice-président : Jacques DEVIENNE
- Secrétaire : Didier DELECOLLE
- Secrétaire adjoint : Paul MAJOWSKI
- Trésorier : Alain CARRÉ
- Trésorier adjoint (seul changement) : Bernard COGET (remplace Michel WENCEL)

5. Questions diverses :

Aucune question. Le président précise que l'apéritif des retrouvailles se déroulera uniquement dans la cafétéria, annonce que la prochaine assemblée générale devrait se dérouler le 7 avril 2024 et invite donc l'assemblée à se retrouver face au monument aux morts pour le traditionnel dépôt de gerbe.

Le secrétaire : Didier DELÉCOLLE